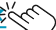


LA GESTION DE L'EAU EN EXPLOITATION LAITIÈRE AOP-IGP

ET VOUS, OÙ EN ÊTES-VOUS AVEC LA RESSOURCE EN EAU ?

L'optimisation de l'usage de l'eau, ressource de plus en plus rare et précieuse, devient indispensable. Mieux gérer la ressource EAU sur son exploitation, c'est économiser cette ressource naturelle, réaliser des économies financières, contribuer aux efforts de sobriété de sa filière laitière AOP-IGP et de son territoire, pour un meilleur partage entre les différents usagers. Ce document vous fournit quelques éléments de réflexion pour mieux gérer cette ressource, de la production de lait jusqu'à la transformation.

CONNAITRE LES RESSOURCES EN EAU UTILISÉES SUR L'EXPLOITATION POUR LA SÉCURISER

Connaissez-vous l'origine de l'eau que vous utilisez ? Pour quels usages ? Vous trouverez ci-dessous quelques questions à se poser pour sécuriser la ressource en eau de son exploitation, en volume comme en qualité. Attention, ces questions s'ajoutent aux exigences réglementaires et locales (ex : Pass Lait Cru) : Compteur associé au pompage à chaque prélèvement d'eau, déclaration de prélèvement sur les ressources en eau naturelle (superficielle et souterraine)... Pour aller plus loin sur la réglementation : [lien](#) 

TYPE DE RESSOURCE	UTILISATION CONSEILLÉE	LES QUESTIONS À SE POSER
Eau potable du réseau	abreuvement, lavage des matériels sensibles (vaisselle laitière, matériel de fromagerie)...	<i>Est-ce que je connais le gestionnaire du réseau d'eau potable ? M'avertit-il lors de travaux ou interventions qui peuvent nuire à la qualité de l'eau et contaminer mon exploitation ? Ai-je un tarif préférentiel agricole (exonération redevance conso eau potable pour élevage) ?</i>
Sources, puits, forages	Si assurance de la qualité de l'eau, compatible pour abreuvement et lavage des matériels sensibles	<i>Un diagnostic de captage a-t-il été réalisé ? Le traitement en place est-il opérationnel et entretenu ? Quel est l'état de mes canalisations ?</i>
Eau pluviale de toiture	À n'utiliser que comme eau de lavage des matériels agricoles et sols	<i>Ai-je sécurisé mon installation pour répondre aux exigences de qualité d'eau ?</i>
Eau superficielle (cours d'eau, ruissellement)	"A proscrire" (cf. attente Pass Lait Cru) ! Ne pas utiliser : Mare, ruisseau, rivière, étang.	<i>Tant pour assurer la protection sanitaire des troupeaux que protéger le milieu naturel, il est préférable de proscrire tout prélèvement d'eau de surface.</i>

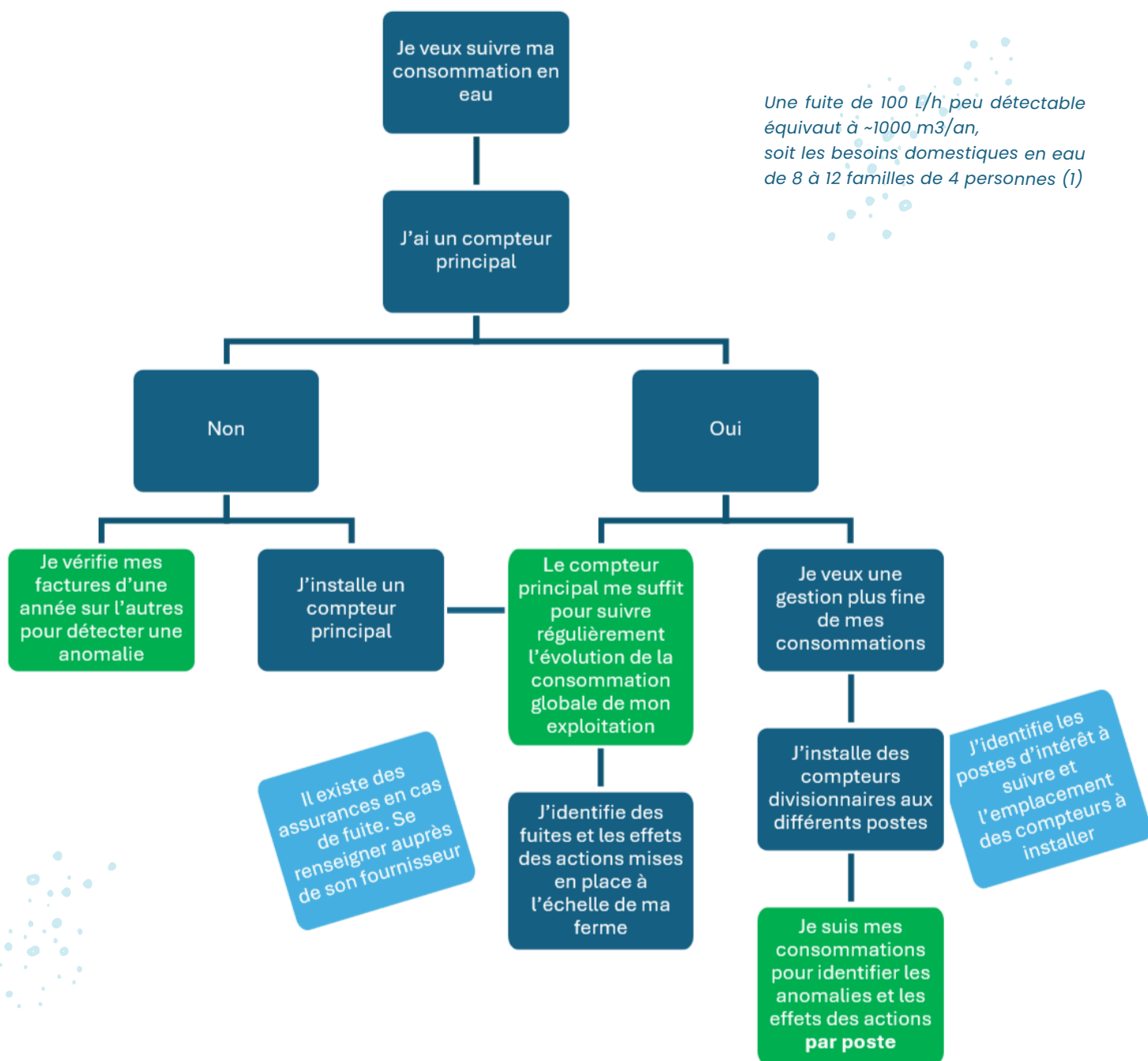
CONNAITRE SES CONSOMMATIONS EN EAU

La consommation d'eau dans les élevages laitiers est majoritairement dédiée aux besoins physiologiques d'abreuvement des animaux (entre 65 et 83 % de la consommation eau en exploitation laitière livreuse) et peu de gains peuvent être attendus pour cette utilisation.

La consommation moyenne quotidienne d'eau par abreuvement d'une vache laitière en production (23 L de lait/j) varie de 55 à 120 L. En cas de stress thermique (dès 24°C à 30% d'humidité), une vache consomme 20 % d'eau en plus (3).



Connaitre les consommations en eau est la première étape pour identifier des marges de progrès : l'installation de compteurs divisionnaires aux différents postes de production (abreuvement, traite, fromagerie...) vous permettra de quantifier les volumes consommés, **d'isoler les postes les plus consommateurs et détecter des consommations anormales ou des fuites.**



Une fuite de 100 L/h peu détectable équivaut à ~1000 m³/an, soit les besoins domestiques en eau de 8 à 12 familles de 4 personnes (1)

ASTUCES POUR L'INSTALLATION DE COMPTEURS

Leur installation est relativement simple, ils se raccordent directement sur l'arrivée d'eau. Vous pouvez également faire appel à un plombier.

A noter :

- Installer les compteurs à un endroit accessible.
- Adapter le compteur à la température de l'eau (froide ou chaude).
- Vérifier si les compteurs sont à installer verticalement ou horizontalement sur la notice d'utilisation. Vérifier que le débit nominal corresponde au débit de l'installation (en général les compteurs horizontaux permettent un débit min divisé par deux).
- Il existe des compteurs connectés qui envoient des alertes en cas de consommation anormale. Se renseigner auprès de son distributeur d'eau.

Durée de vie : de 10 à 15 ans

ÉCONOMISER L'EAU, QUELQUES BONNES PRATIQUES

GLOBALEMENT, SUR L'EXPLOITATION

- La détection et la maîtrise des fuites, par la pose et le suivi de sous-compteur de précision (cf. page précédente).
- Les pistolets avec buse (moins de pertes tout en maintenant une bonne pression), tuyaux à petit diamètre, et vannes sur tuyaux permettent de chasser les fuites et réduire le gaspillage d'eau aux moments de nettoyage des surfaces.
- Utiliser une centrale moyenne pression fixe ou mobile : elle permet de réduire la consommation d'eau de moitié.
- Sensibiliser le personnel (salariés, stagiaires...) au bon usage de l'eau pour lutter contre le gaspillage d'eau et assurer la maîtrise de sa qualité, en fonction des usages.

Le lavage au jet consomme 60L d'eau par minute. Avec un pistolet, on peut réaliser une économie de 20L d'eau par minute.

DANS LES PRAIRIES

- Aménager des zones ombragées pour les animaux dans les pâtures d'été, afin de limiter leurs besoins.
- Optimiser et entretenir les abreuvoirs pour limiter les pertes et maîtriser la qualité de l'eau.

SUR LA PARTIE PRODUCTION DE LAIT

- Installer une vanne d'arrêt en amont du niveau constant bac d'abreuvement, pour limiter le volume lors des vidanges/nettoyages.
- Pour ce qui concerne les sols, mouiller préalablement à la traite les sols et les murs et racler les bouses avant lavage permet de diviser par deux la quantité d'eau (2,5 vs 4 l/m²).
- Bonne gestion des lavages contre courant des matériels de traitement de l'eau. (filtre à sable, neutralisateur, déferriseur...).
- Recycler l'eau de rinçage de la vaisselle laitière pour laver les sols et matériels agricoles. L'usage pour les quais et la salle de traite peut être envisagé sous réserve d'une pleine maîtrise de la qualité de cette eau recyclée.

Le Conseil Régional propose des aides à l'investissement pour optimiser l'usage de l'eau en élevage (forage, stockage, abreuvement au pâturage, installation de compteurs...). + d'infos ici : [>lien](#)

SUR LA PARTIE FROMAGERIE

- Utilisation des produits nettoyants : Privilégier des produits non-moussants pour limiter le temps de rinçage => soude et acide adaptés. Utiliser une bande pH sur l'eau résiduelle pour vérifier que les bacs de caillé et/ou le matériel ne contiennent plus de produit => évite le sur-rinçage (pH réf = 7, mais dépend du pH de l'eau de l'exploitation).
- Lavage du sol : Passer la raclette avant le rinçage / Limiter les pratiques à grande eau, préférer le seau.
- Lave-batterie : Un lave-batterie est économe en eau et donne de très bons résultats de lavage mais peut être un investissement significatif (1,5-30K€) / Mettre en place un chauffe-eau relié au lave-batterie permet de réduire le temps de chauffage et la consommation électrique.

« On économise 10 à 20 L d'eau par jour en récupérant l'eau de lavage et de rinçage de nos bacs de caillage. Cela nous permet de réutiliser ces eaux peu « sales » dans notre bac de trempage, où tout est rincé avant le passage au lave-batterie. » (4)

Au Pradel, réduction de la consommation d'eau depuis la mise en place d'un lave-batterie : de 1 600 L / jour en bac de rinçage à 400 L / jour avec le lave-batterie, soit 75 % d'économie pour 600 L de lait transformé (4).

ALLER + LOIN

SE FAIRE ACCOMPAGNER

Sur réglementation, économie eau... : [Chambre d'Agriculture SMB](#) Frédéric DAVID frederic.david@smb.chambagri.fr 06 31 02 58 57
Mathilde JUNG mathilde.jung@smb.chambagri.fr 06 50 19 14 89

Sur la qualité de l'eau : [FDCL](#) Hugues Chareyre hugues.chareyre@fdcl7374.fr | [EDS](#) Damien Fleuret damien.fleuret@eleveursdessaivoie.fr

DES RESSOURCES À CONSULTER

- Sécuriser son accès à l'eau - Chambre agriculture Savoie-Mont-Blanc [>Lien](#)
- 1. Gestion de l'eau en élevage par le GDS Mayenne [>Lien](#)
- 2. Massabie P & al 2013. Maîtrise des consommations d'eau en élevage : élaboration d'un référentiel, Identification des moyens de réduction, Construction d'une démarche de diagnostic Innovations Agronomiques 30 (2013), 87-101
- 3. CNE (2024). L'élevage de ruminants et la ressource en eau. [>Lien](#)
- 4. IDELE projet ADAOPT (2024). Fiche pratique « les économies d'eau au nettoyage en fromagerie ». [>Lien](#)
- 5. GDS Mayenne-GDS Bourgogne-Franche-Comté 28/09/2023. Présentation « Maîtrise et gestion de l'eau en élevage ».
- 6. Chambre d'agriculture Vosges Présentation « Diagnostic MAESTR'EAU pour des économies et l'autonomie en eau des exploitations agricoles »